

Mais l'église elle-même de Percé, où était-elle située, ainsi que l'hospice des Récollets ?

La maison dont ils avaient l'usage avant 1676 et qui leur fut donnée cette année par les seigneurs de Percé, était sise, dit l'acte de donation, *proche la grève*. C'est d'un vague ! Du moins, c'est quelque chose ; mais pas même une indication aussi générale pour situer la résidence définitive des Récollets et l'église du Père Joseph.

Il y a la tradition locale. L'ancien curé de Percé, M. Lavoie, mort curé de Cacouna il y a quelques années, nous assurait que la tradition place l'église des Récollets dans la déclivité nordouest du Mont Joli, *proche la grève*. A cette opinion nous nous rangeons volontiers, après avoir nous-même visité Percé en 1909, dans le but de localiser cette église. L'endroit nous a paru bien approprié.

De plus, il y avait sur le Mont Joli, en 1804, un cimetière que l'on qualifiait déjà de *vieux cimetière*, et qui était abandonné. M. Lefrançois, desservant de Percé en 1804, écrit dans une lettre que des Irlandais, ne voulant pas laisser inhumer un des leurs avec un Français, "portèrent leur corps sur le Mont Joli et l'y enterrèrent dans l'*ancien* cimetière..." (1) Or si nous tenons compte que les cimetières, autrefois comme aujourd'hui, et plus fidèlement encore à cette époque, étaient attenants aux églises, nous pouvons induire de ce fait, il nous semble, qu'il y avait eu jadis sur le Mont Joli une église, que nous identifions avec celle des Récollets.

En tout cas, ceci est assez secondaire, et il nous importe davantage de connaître la physionomie morale

---

(1) Lettre à l'évêque, écrite de Bonaventure, le 20 juin 1804. Arch. de l'évêché de Rimouski, casier Saint Bonaventure.